Projet pilote pour la réduction des déchets des marchés

Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères et Assimi

Auteur :

Place des Enfants de Troupe
30170 Saint-Hippolyte-du-Fort
Voir le site internet
Maud Vincent
maud.vincent@symtoma.org

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Dans le cadre du plan organique, valoriser les déchets organiques des gros producteurs que sont les marchés.
Le choix initial a été de s'orienter vers le marché des producteurs d'une commune (Le Vigan), qui est un marché plus petit que le deuxième qui se déroule sur cette même commune. Une première rencontre a donc eu lieu au mois d'avril, avec le président de l'association du marché des producteurs, des élus de la commune, un représentant de la Communauté de Communes, un représentant du SYMTOMA et une association (les Jardins du Vigan). Cette rencontre a permis de voir que ce marché ne génère pas de déchets.
Il a donc été choisi d'orienter l'action vers le deuxième marché de la commune, plus important en taille.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Réduire les déchets issus des marchés, en débutant par les déchets organiques pour améliorer la qualité des autres déchets (cagettes en bois et en carton).

Résultats quantitatifs

Les déchets organiques d'un marché sont récupérés une fois par semaine. Environ 10 vendeurs sont concernés par l'action. De plus, les déchets organiques d'autres producteurs (cf. ci-dessous) sont récupérés au moins deux fois par semaines, voire plus. Ainsi, en 6 mois, environ 6 tonnes de déchets organiques ont été détournées.

Résultats qualitatifs

L'action a permis de toucher davantage de producteurs que ce qui était prévu initialement. Ainsi, les déchets de deux fleuristes, d'une pépinière et d'un producteur de fruits et légumes sont récupérés en plus de ceux du marché.

De plus, plus aucun déchet organique ne se trouve dans les ordures ménagères résiduelles. La valorisation des autres déchets est donc en cours.

MISE EN OEUVRE

Planning

1. Une rencontre en avril avec les mêmes acteurs que pour la première réunion et une association supplémentaire (Graine de Fourmis) a permis de définir les grandes lignes de l'action :

- *des poubelles fournis par le SYMTOMA sont déposées en début de marché à chaque vendeur par une association, pour qu'ils y jettent leurs déchets organiques ;*
- *ces poubelles sont récupérées en fin de marché par l'association, et les déchets sont partagés entre les*

deux associations qui les valorisent en compost et en alimentation animale. Le ramassage des poubelles est effectué avant la collecte des autres déchets par la Communauté de Communes, qui peut ainsi ramasser les déchets organiques si l'association rencontre une difficulté et ne peut pas venir collecter

- *les déchets organiques récupérés sont pesés pour effectuer un suivi des quantités.*

2. Une fois les modalités définies, l'action a été mise en œuvre au cours du mois de mai. Pour ce faire, les membres de l'association et des représentants de chaque collectivité (mairie, Communauté de Communes et SYMTOMA) ont rencontré les vendeurs lors d'un marché, pour les informer du début de l'action la semaine suivante. Un flyer expliquant la démarche leur a été donné.

Lors de ce passage, les fleuristes dont la boutique est située sur le site du marché, ont été rencontrés. Ils ont également reçu des poubelles, et leurs déchets sont ramassés par l'association deux fois par semaine.

Moyens humains

L'animatrice du SYMTOMA a suivi le déroulement de cette action.

Deux personnes de l'association collectent les déchets organiques.

Moyens financiers

Achat de poubelles : 246 euros

Visuel pour les poubelles : en interne

Flyers : en interne

Moyens techniques

Poubelles et visuel

Flyers

Remorque pour la collecte

Peson

Partenaires mobilisés

Commune du Vigan, Communauté de Communes du Pays Viganais, associations des Jardins du Vigan, Graine de Fourmis, du marché paysan du mardi et Vivre le marché

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Action reproductible à condition de trouver des acteurs intéressés par le produit. L'objectif du SYMTOMA est d'étendre cette pratique sur l'ensemble de son territoire, en communiquant notamment sur cette action auprès des collectivités adhérentes.

Difficultés rencontrées

/

Recommandations éventuelles

Maintenir l'investissement des acteurs locaux en communiquant sur les résultats régulièrement.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | ASSOCIATIONS | ADMINISTRATION PUBLIQUE | BIODECHET

Dernière actualisation

Janvier 2014

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

Contact ADEME

Christiane CHARTIER
christiane.chartier@ademe.fr